

EXPOSE INTRODUCTIF DU GENERAL-MAJOR HABYARIMANA JUVENAL
A LA REUNION DES COMMANDANTS DE SECTEURS DU 13 MARS 1993.

- Monsieur le Premier Ministre,
- Monsieur le Ministre,
- Monsieur le Chef d'Etat-Major de
l'Armée Rwandaise,
- Monsieur le Chef d'Etat-Major de
la Gendarmerie Nationale,
- Messieurs les Officiers,
- Messieurs,

Nous voici une fois encore réunis dans ce cadre bien approprié, pour évaluer ensemble la situation qui prévaut aujourd'hui dans notre pays, spécialement sur le plan de sa Défense. De telles occasions, traditionnelles dans l'histoire des Forces Armées Rwandaises, nous ont toujours permis de mener quelques réflexions et d'échanger des vues sur des questions en rapport avec la sécurité du pays ou sur bien d'autres qui intéressent d'une manière ou d'une autre les Forces Armées Rwandaises.

Pendant cette période de guerre que nous vivons depuis le 1er octobre 1990, des rencontres comme celle d'aujourd'hui se sont avérées toujours utiles, les solutions aux différents problèmes requérant toujours plus de concertation et d'assurance en vue de la sauvegarde des intérêts suprêmes du peuple rwandais.

Point n'est donc besoin, je pense, de souligner ni l'importance ni l'opportunité de la présente rencontre. Un mois après la reprise des hostilités, suite à la violation unilatérale du cessez-le-feu par le F.P.R., et à la veille de la reprise des négociations d'ARUSHA qui avaient été suspendues, il importe que les responsables militaires que vous êtes, aient l'occasion de faire état de leurs points de vue et de leurs jugements. Cette réunion se place donc dans le droit ligne de la recherche d'une paix sûre et durable pour notre pays.

.../...

- 2 -

Permettez-moi à cette occasion, de réitérer à l'endroit des Forces Armées Rwandaises, mes félicitations pour leur bravoure et pour leur détermination dans l'accomplissement de leur mission de défense de notre Patrie. Ma reconnaissance également renouvelée à l'endroit du peuple rwandais tout entier pour le soutien qu'il a toujours manifesté et manifeste toujours à l'égard de ses Forces Armées.

Monsieur le Premier Ministre,
Monsieur le Ministre,
Messieurs,

Depuis le déclenchement de cette guerre, le 1er octobre 1990, j'ai toujours prôné - et je ne fais que répéter mon engagement ferme. - J'ai toujours prôné la voie négociée comme la seule à résoudre durablement les problèmes à l'origine de cette guerre et d'autres dont cette dernière est elle même la cause.

Mes nombreuses déclarations, mes rencontres bilatérales ou multilatérales, principalement en Afrique, dans les Pays voisins, mais aussi en Europe, ont montré à ceux qui veulent voir ma volonté de privilégier cette voie des négociations et du dialogue. Le Gouvernement Rwandais a, à son tour, déployé d'énormes efforts pour s'orienter dans la même voie, sous les auspices et avec l'assistance des Pays amis. Néanmoins, force a toujours été de constater que la foi que nous y avons investie n'a pas rencontré le même dynamisme chez l'autre partie. Plusieurs preuves sont là pour étayer cette déception. Et la plus récente fut cette violation du cessez-le-feu du 8 février 1992 alors que le peuple rwandais et tous les observateurs espéraient enfin arriver bientôt à un Accord de Paix. Aux yeux du Rwanda comme de n'importe quel autre observateur, l'ampleur de cette violation n'en dit pas moins quant aux visées et à la mauvaise foi de nos agresseurs. Personne n'a cru en toutes ces explications fallacieuses.

.../...

- 3 -

Il est même à penser que ces malheureux et condamnables massacres de fin janvier dans le nord du Pays furent organisés et attisés par ceux-la même qui en ont fait une cynique exploitation politique et qui en ont fait des prétextes pour déclencher une attaque préparée de longue date.

Malgré en dépit de toutes ces déceptions, notre engagement reste; nous restons convaincus que le processus des négociations déjà entamées reste la seule voie susceptible de ramener la paix dans notre pays et dans notre région. A travers vous, ici présents, je voudrais renouveler mon appel au Peuple Rwandais en général et à ses Forces Armées en Particulier pour continuer à soutenir ces négociations qui, normalement, reprendront dans deux jours. Nous formons tous l'espoir qu'elles vont réellement nous amener à la conclusion d'un Accord de paix, qui sera ce ferment de réconciliation du peuple rwandais avec lui-même.

La récente rencontre de DAR ES-SALAAM entre le Premier Ministre du Gouvernement Rwandais et le Président du F.P.R. - INKOTANYI, a lancé les bases pour la relance des négociations.

Vous aurez droit aux explications et éclaircissements que vous souhaiterez à propos du Communiqué signé à cette occasion et à son annexe dit "CONFIDENTIEL" - document ayant donné lieu à diverses interprétations et réactions.

Quant à moi, j'ai déjà précisé que "j'ai pris bonne note des résultats de DAR ES-SALAAM et que j'encourage tout ce qui peut permettre l'arrêt des combats et ramener la Paix dans le Pays. J'ai par la même occasion réitéré mon soutien aux actions susceptibles de favoriser le retour des déplacés de guerre dans leurs biens et garantir leurs sécurité".

.../...

4

Ainsi donc je garde toujours l'espoir, et j'en appelle à la Communauté Internationale pour nous y aider - je garde l'espoir que les deux parties respectent leurs engagements. Le Gouvernement Rwandais a déjà introduit une requête au Conseil de Sécurité des Nations Unies pour que des Observateurs Internationaux contrôlent la frontière Rwando-Ugandaise et qu'une force internationale contrôle la zone tampon, zone située entre les positions des Forces Armées Rwandaises et celles occupées par le F.P.R. avant la violation de cessez-le-feu du 8 février où les combattants du F.P.R. se seront retirés d'ici le 17 mars prochain.

Quant à la présence des troupes françaises, je voudrais rappeler que celles-ci sont au Rwanda suite à un accord de coopération amicale entre la France et le Rwanda. Il est à préciser, car là aussi les interprétations ont été parfois loin de l'esprit des accords de DAR ES-SALAAM - que l'allègement du dispositif français au Rwanda ne peut être effectué que sur entente des Gouvernements Français et Rwandais et après que le Gouvernement Rwandais ait constaté le retrait effectif des combattants du F.P.R. dans ses positions d'avant le 8 février 1993.

Notre soutien aux négociations d'ARUSHA est total ainsi que notre engagement au respect strict de l'Accord de cessez-le-feu. Mais "cessez-le-feu" ne signifie point fin des hostilités-chacun de nous l'a constaté. Il ne relève donc pas d'un esprit belliqueux, loin de là, que de demander à la population et aux Forces Armées Rwandaises en particulier, de rester vigilantes. Les Forces Armées Rwandaises doivent rester prêtes pour le combat et la population doit rester à leur côté et s'organiser pour sa propre défense. Je vous confie cette consigne de vigilance - prêts à riposter à toute action agressive de ceux qui nous attaquent.

.../...

Monsieur le Premier Ministre,
Messieurs,

Dans leurs missions combien nobles et contraignantes, les Forces Armées Rwandaises ont constamment besoin du soutien du peuple dont elles sont l'émanation et pour la sécurité duquel elles sont organisées. La population et ses Forces Armées doivent donc vivre et travailler en parfaite symbiose. J'ai eu à plusieurs occasions à louer les efforts du Peuple Rwandais dans leur action de soutien aux Forces Armées Rwandaises, je l'y exhorte encore aujourd'hui. Les Forces Armées Rwandaises, sont elles-mêmes reconnaissantes de l'appui du peuple.

Mais c'est toujours avec amertume que je me fais le devoir de fustiger le comportement de certains militaires - peu nombreux, mais combien leur action est si nuisible, qui se livrent aux divers actes délictuels au détriment des populations innocentes: les pillages, les viols, et tous actes de vandalisme. J'en appelle à vous tous, j'en appelle à tous les responsables militaires, j'en appelle à chaque membre de nos forces armées, pour que cet aspect de discipline soit urgemment et sérieusement redressé. Par des contacts fréquents avec leurs hommes, par une éducation idéologique qu'il faut dynamiser, les responsables à tous les niveaux doivent procéder à une sensibilisation positive. Les récentes décisions de décentraliser les tâches administratives et disciplinaires vers les secteurs opérationnels vont aider à cette reprise en mains. La justice elle-même doit s'employer à extirper ce mal.

Restez unis - cohésion entre vous-même - unis à votre peuple dont vous êtes les défenseurs. Ainsi vous allez continuer à mériter de la nation.

.../...

- 6 -

Et le reste de la Nation vous emboîtera le pas pour que toutes et tous nous nous sacrifions, nous nous dépassions pour cet objectif commun d'unité, de défense de l'intérêt supérieur du Pays.

Ainsi tous, parlerons le même langage, celui de la souveraineté nationale, celui de l'idéal de démocratie, celui de réconciliation nationale, la vraie réconciliation nationale, celle sans exclusion, sans préjugés, sans plus esprit de revanche, avec le seul objectif d'une volonté ferme de reconstruire notre cher Pays.

Je vous remercie.
